



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° : PU/2025/3472

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial (CoDT) il est saisi d'une demande de : **Permis d'urbanisme** — ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ — ~~permis d'urbanisation~~ — ~~modification d'un permis d'urbanisation~~ — ~~certificat d'urbanisme n°2~~.

La demandeuse est **Madame Ellen CRESPO-LOPEZ** demeurant **rue de Hollogne 193 à 4101 SERAING (JEMEPPE)**.

Le terrain concerné est situé **rue de Hollogne 193 à 4101 SERAING (JEMEPPE)** et est cadastré **SERAING 9^{ème} division section A n° 47X4**

Le projet vise à "**régulariser la construction d'une annexe à l'habitation unifamiliale**" et présente les caractéristiques suivantes : **Écart au guide communal d'urbanisme (GCU au Collège Communal du 23 avril 2018) ; à savoir :**

- Article 56 : l'annexe projetée est construite sur l'entièreté de la zone arrière sans recul de 2,00m d'une des limites mitoyennes .
- Article 58 : la zone libre de cour et jardin est inférieure à 1/5^{ème} de la parcelle.
- Article 105 : L'annexe projetée ne possède pas de vide ventilé, celle-ci est construite sur le terre-plein.
- Article 106 : l'habitation projetée ne correspond pas aux critères concernant cet article ?

Article D.IV.40, al.3 du CoDT : " Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide."

Le dossier peut être consulté durant la période d'annonce au Service de l'Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING,
les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Angelo TROLIO (04.330.87.56)**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **17 mars 2026 au 31 mars 2026 au collège communal :**

- par courrier postal à Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courriel à : enquete.urbanisme@seraing.be

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 3 avril 2025)
(CDLD art. L1132-5)

Angelo TROLIO
Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 13
février 2025)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

M^{me} GELDOF
TROISIÈME ÉCHEVINE